

## Définition

**Paraplégie** : **paralysies symétriques des membres inférieures**. Les paralysies peuvent remonter plus ou moins haut dans le tronc (L1-D1).

**Tétraplégie** : **atteinte même très partielle des membres supérieures** (tout ce qui va être au dessus de **T1**) **C5-C8**.

**Syndrome de la queue de cheval** : la lésion des **racines terminales issues du cône médullaire sous-jacente à L1**.

### La paraplégie est définie par son niveau neurologique

**Le niveau neurologique** : c'est la limite supérieure des troubles moteurs. C'est le niveau en dessous duquel il y a des troubles.

La parésie est une paralysie incomplète.

Autres troubles

Fonctions sensitives

Troubles du tonus (spasticité)

problème des sphincters

Perturbation des systèmes neurovégétatifs

Le handicap est d'autant plus lourd que le niveau est élevé.

les fonctions intellectuelles sont intactes

## Les complications

### **L'escarre**

Région sacrée, talon.

Simple lésion érythémateuse

région nécrotique, noirâtre

suppuration .

une zone d'ulcération qui va se creuser petit à petit, parfois jusqu'à l'os.

Complication de l'escarre

dénutrition

ostéite

hémorragie

fièvre, surinfection

Traitement : la décharge de la zone d'appui,

### **La spasticité**

**Enraidissement articulaire**

**Les ostéoarthropathies**

**L'ostéoporose post-traumatique (d'immobilisation)**